



# La Feuille et la Plume

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

N°66 - Février 2013

## Edito



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Savoie

Nouveau logo, nouveau nom, même engagement !

En ce premier trimestre 2013, le CPNS change de nom et de logo, afin de conforter son appartenance au réseau national des Conservatoires d'Espaces Naturels. Notre nouveau nom (Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie) réaffirme notre ancrage territorial tandis que notre nouvelle identité graphique, basée sur le logo que vous découvrez ci-dessus, sera progressivement déclinée sur nos différents supports à partir du mois d'avril. Celle-ci s'inscrit dans le prolongement de la précédente... avec une petite touche de modernité.

Sur le terrain et dans les territoires, nos actions s'inscrivent également dans la continuité ! Les collaborations issues d'anciennes mesures compensatoires se muent en partenariats durables, comme en témoignent les conventions récemment signées avec la Compagnie Nationale du Rhône (CNR, Haut-Rhône) et la Société Française du Tunnel Routier du Fréjus (SFTRF, Maurienne). De même, nos partenariats avec les acteurs associatifs (FRAPNA Savoie, Bien vivre en Val Gelon, LPO Savoie, CPIE Savoie Vivante, Patrimoine Sauvage) se consolident et se développent pour proposer aux Savoyards, entre mars et mai, plus de 20 animations sur le thème des amphibiens. Enfin, la prochaine inauguration des aménagements du château de Thomas II et de la muséographie consacrée au lac du Bourget et aux marais du sud du lac démontrent, s'il le fallait, qu'une action conduite à plusieurs partenaires va certes plus lentement... mais surtout beaucoup plus loin qu'une initiative solitaire !

Notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le 15 mai prochain à Aix-les-Bains. Ce point culminant de notre vie associative permettra de faire le bilan de l'année 2012 et de valider les orientations, projets et budget prévisionnel pour cette année 2013. Je souhaite qu'elle soit placée sous le signe de la convivialité et de la participation active de l'ensemble des partenaires, deux « ingrédients » essentiels à une mobilisation dynamique en faveur des espaces naturels savoyards.

Je remercie l'ensemble des partenaires techniques et financiers qui, dans un contexte économique difficile, poursuivent leur engagement à nos côtés... et vous souhaite une excellente lecture.

Philippe GAMEN,  
Président du Conservatoire

## Sommaire

Edito  
Faune-florilège  
Des nouvelles des territoires  
Partenaires  
La vie du CEN Savoie  
La vie du réseau des Conservatoires



## Faune-florilège

**Butor étoilé**  
*Botaurus stellaris*



Le butor étoilé est un héron trappu, au plumage couleur « feuilles mortes ». Farouche, il ne quitte l'abri des roselières que pour changer d'étang. C'est quand il pêche en lisère ou lors de ses rares vols que l'on peut avoir la chance de l'apercevoir. Une fois posé dans les roseaux, sa couleur mimétique et la lenteur de ses mouvements le rendent invisible. Son chant est comparable à un puissant appel de corne de brume audible à des kilomètres par temps calme.

Cet oiseau migrateur fréquente les grands marais d'eau douce de plaine pourvus de grandes roselières et se nourrit de poissons ainsi que d'amphibiens.

On peut l'observer à l'étang des Aigrettes en automne et en hiver.

# Des nouvelles des territoires



## Lac du Bourget et ses montagnes

### Accueil du public au sud du lac du Bourget – 2<sup>ème</sup> étape

Dans la continuité de l'ouverture de l'espace muséographique « Le château de Thomas II et son marais », deux parcours de découverte, rendus praticables pour les personnes à mobilité réduite, ont été réalisés à la fin de l'année 2012. Un parcours à usage libre à l'extérieur de l'enceinte du château se compose d'un cheminement pédestre, borné de plusieurs points d'informations, et de l'ajout d'une annexe à l'observatoire des Aigrettes (maîtrise d'ouvrage : CALB). Un deuxième parcours, localisé dans la cour du château, est accessible uniquement aux heures d'ouverture de l'espace muséographique (maîtrise d'ouvrage : commune du Bourget-du-Lac).



Aménagement et accueil de groupe autour du château de Thomas II

### La cistude a tenu ses journées techniques à Aix les Bains

Les 7 et 8 février au palais des Congrès, 70 personnes se sont rassemblées autour de cette espèce, qui bénéficie d'un Plan National d'Action animé par le CEN Savoie. Scientifiques, gestionnaires, administrations et associations ont ainsi pu échanger sur des aspects aussi divers que la réintroduction, la génétique, la sensibilisation, le suivi ou la lutte contre la tortue de Floride. Un événement réussi puisque au-delà des exposés, des contacts se sont noués entre acteurs qui n'ont guère l'habitude de collaborer, comme les parcs animaliers, laboratoires et gestionnaires d'espaces protégés.



Participants aux journées techniques cistude

## Chambéry

### Des zones humides et des corridors

Dans le cadre du contrat de corridor Bauges-Chartreuse, Chambéry métropole a procédé à la délimitation des 11 zones humides concernées, en élaborant pour chacune une étude esquissant les opérations favorables à leur maintien. La mise en œuvre de ces opérations dépend ensuite du volontarisme des propriétaires et le cas échéant des exploitants : l'animation foncière et agricole est donc une étape décisive. En fonction des usages, de la topographie et de l'état de végétation, plusieurs directions pourront être prises : non intervention, débroussaillage partiel, creusement de mares ou obturation de drains. Dans tous les cas la poursuite de modalités d'exploitation douce (prairie permanente, conservation de haies...) sera un facteur essentiel de la conservation de ce réseau de petites zones humides dans le maillage paysager et agricole du corridor.



Embroussaillage sur le marais de Bondeloge

#### L'action foncière

2 acquisitions et 2 conventions signées soit 51 ares au total, sur les communes de Chignin, Myans, Saint-Jeoire-Prieuré et Challes-les-eaux.

## Coeur de Savoie

### Débardage à cheval sur la commune de la Bialle

Le Conservatoire est propriétaire d'un boisement de feuillus dans le secteur de la Grande Size, sur la commune de la Bialle. Quelques résineux dans ce boisement ont été mis à mal lors des dernières tempêtes. Aussi, le CEN Savoie a confié à l'ONF la maîtrise d'œuvre des travaux de bûcheronnage de ces épicéas.

Afin de sortir les grumes de la parcelle, le débardage à cheval a été privilégié pour limiter l'impact au sol et permettre une régénération plus rapide du boisement.

Cette opération sera financièrement neutre puisque la vente de bois-permettra de couvrir les frais de débardage et la maîtrise d'œuvre de l'ONF.

### Réaménagement des berges au nord-ouest du lac Saint-André

Ces travaux d'amélioration du milieu et de réaménagement d'une partie du sentier du tour du lac ont eu pour but de favoriser les différentes espèces de faune et de flore.

Le chantier a consisté au décapage de la berge en pente douce, pour favoriser l'installation de plantes aquatiques. La butte (ou merlon), sur laquelle a été plantée une haie arbustive, a été réalisée le long du sentier, à partir des matériaux décapés. Une mare de 150 m<sup>2</sup> a également été creusée pour favoriser amphibiens et libellules.

#### L'action foncière

1 acquisition et 2 conventions signées soit 12,5 ha au total, sur les communes de Aiton, Chamousset, Chateaufort, Freterive, Saint-pierre-d'Albigny, Les Marches, Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier, Les Molettes, Sainte-Hélène-du-lac et Saint-Pierre-de-Soucy.



## Albertville-Ugine

### Une convention à 30 ans pour la gestion des Georgières

Le plan d'action « zones humides » de Notre-Dame-de-Bellecombe a été validé et diffusé par la Commune en janvier 2013. Parmi les zones d'intervention prioritaire figure la tourbière des Georgières aval, d'intérêt départemental. Aussi a-t-elle été choisie pour bénéficier des mesures compensatoires à l'aménagement du télésiège du Mont-Rond, qui va détruire partiellement une proche tourbière. Le Conservatoire a signé une convention avec la SEM du Val d'Arly pour devenir gestionnaire du site pour une durée de 30 ans ; interventions prévues : restauration hydraulique et débroussaillage, puis entretien régulier de la végétation. La convention prendra effet dès que le foncier sera maîtrisé par le pétitionnaire au profit du Conservatoire.



Site des Georgières aval



## Maurienne

### Chantier partenarial aux Arcannes

Petit par sa taille, mais d'une biodiversité très intéressante, le site des Arcannes à Termignon en Vanoise a fait l'objet d'un chantier partenarial Conservatoire / Parc national de la Vanoise.

Ce chantier a consisté à lutter contre la progression des ligneux qui ferait disparaître à terme les espèces de pleine lumière comme orchis musc. Equipés de sécateurs, pioches et tronçonneuses, six personnes du Parc et du Conservatoire se sont appliquées à couper ou arracher les jeunes pins, à déraciner les quelques feuillus disséminés sur le site et à ré-ouvrir les lisières, offrant ainsi aux espèces un avenir plus lumineux. Ce fut également l'occasion pour les deux structures de se rapprocher sur le terrain... dans l'attente d'une convention Parc / Conservatoire qui permettrait d'étendre le champ du partenariat à l'échelle de toute la Vanoise.



Arrachage de ligneux sur le site des Arcannes



## Haute-Savoie

### Les Côtes Vieilles : une animation foncière efficace, des propriétaires qui adhèrent...

L'animation foncière initiée par le CEN Savoie et confiée à la SAFER sur les pelouses sèches des Côtes Vieilles a été efficace. La SAFER a emporté l'adhésion de la majorité des propriétaires avec le bilan provisoire suivant : 19 parcelles avec promesses de vente pour une surface cumulée de près de 8 ha et 1 convention au profit du CEN représentant 2 parcelles pour une surface de près de 1.5 ha. Une fois les acquisitions réalisées la prochaine étape consistera, en partenariat avec la Municipalité et les propriétaires, à mettre en place un pâturage sur l'ensemble du site.

### Une convention pour agir en faveur des sites à fort enjeu biologique sur le haut-Rhône

La convention d'assistance technique entre la CNR et le CEN Savoie s'inscrit dans la dynamique partenariale en faveur de la préservation des milieux naturels. Signée pour six ans, elle concerne cinq sites du fleuve Rhône reconnus pour leur richesse écologique. Elle permet au CEN d'intervenir sur le domaine concédé et d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'actions de sauvegarde et de gestion écologique de ces sites.



Premier plan : Philippe Gamen (Président du CEN Savoie) et Eric Divet (Direction régionale CNR) signent la convention

### L'action foncière

**1 acquisition et 2 conventions signées**, soit 2 ha au total, sur les communes de Gerbaix, Marcieux et de Saint-Jean-de-Chevelu.



## Tarentaise-Vanoise

### À la découverte des pelouses sèches de Tarentaise

Le Conservatoire conduit l'inventaire des pelouses sèches de la Savoie. Patrimoine riche mais méconnu par rapport aux zones humides, ces milieux herbacés, « steppiques » ou « sub-méditerranéens », ne bénéficient pas d'une réglementation particulière. L'enjeu est ici strictement de connaissance, sans incidence sur l'urbanisme. En Tarentaise, où l'inventaire est en cours de finalisation, une présentation a été faite au bureau SCoT, avec un débat sur les types de projets (notamment agro-environnementaux) qui pourraient être envisagés pour une meilleure prise en compte dans le territoire. Un débat qui commence aussi en Maurienne et en Bauges notamment...



Une des pelouses sèches prise en compte dans l'inventaire

# Partenaires et relais

## Fréquence grenouille

(1er mars au 31 mai 2013)

En 2013, le Conservatoire coordonne « Fréquence Grenouille », une campagne nationale de sensibilisation du grand public en faveur de la préservation des zones humides (19<sup>ème</sup> édition). La LPO Savoie, la FRAPNA Savoie, Patrimoine Sauvage, le CPIE Savoie Vivante et Bien Vivre en Val Gelon se sont joints à nous pour proposer aux savoyards une vingtaine d'animations localisées un peu partout sur le département : pose de filets de protection le long des routes empruntées par les amphibiens, découverte et recherche d'amphibiens sur différents marais, conférence...

Le lancement départemental de la campagne a eu lieu le 18 février ; le programme des animations est téléchargeable sur le site internet du Conservatoire, dans la rubrique « Actualités ».



Le 12 mars, le Conservatoire propose une conférence sur les marais du canton de la Rochette

## Chantier bénévole au sud du lac du Bourget

Malgré le froid, une douzaine de bénévoles se sont retrouvés au sud du lac du Bourget dans le but de faire un ramassage des nombreux déchets présents dans les roselières. Un partenariat entre le CEN Savoie, la LPO, la Frapna et le Conservatoire du littoral nous a permis de collecter un nombre impressionnant de déchets en tout genre, toujours dans la bonne humeur ! Nous remercions les différents bénévoles pour cette action qui est une vraie réussite.



Le groupe de bénévoles au complet

## La vie du CEN Savoie

### Arrivée de Héléne Taunay

Un document d'orientation pour l'accueil du public sur les sites gérés par le Conservatoire...



...telle est la mission attribuée à Héléne Taunay, titulaire du diplôme d'éco-interprète et employée pour un CDD de 6 mois au Conservatoire depuis novembre 2012. Conçu comme un outil d'aide à la décision pour le CEN Savoie vis-à-vis de ses partenaires (collectivités, relais locaux, Conseil général, Etat) en matière de programmes d'animation ou d'aménagement des sites gérés, ce document se composera de deux parties essentielles. Il s'agit, d'une part, d'un état des lieux et d'une hiérarchisation des sites selon trois catégories (majeur, intermédiaire, à exclure) et d'autre part, d'apports méthodologiques pour la mise en œuvre de projets d'accueil du public sur les sites gérés existants ou à venir.

Directeur de publication : Regis Dick

Conception, rédaction et relectures : équipe du Conservatoire.

Réalisation : Frédéric Biamino.

Photos : Virginie Bourgoin ; Manuel Bouron ; Philippe Freyrier ; Emyso ; Philippe Zen ; Philippe Pelissier.

Impression : In Pressco - 04 85 01 44 38

Pour vous abonner à La Feuille et la Plume, contactez-nous sur :  
[info@patrimoine-naturel-savoie.org](mailto:info@patrimoine-naturel-savoie.org)

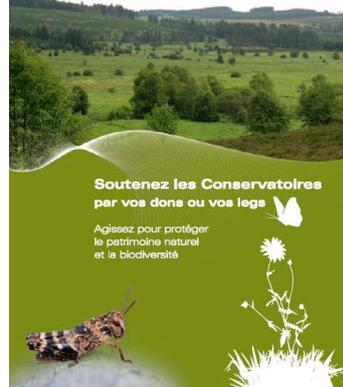
ISSN 1639-2183

## La vie du réseau des Conservatoires



Réalisation de la plaquette « Soutenez les Conservatoires par vos dons ou vos legs. Agissez pour protéger le patrimoine naturel et la biodiversité. »

Une plaquette mise à disposition du réseau et destinée à une diffusion auprès des notaires a été réalisée par la fédération des Conservatoires. Donateurs et légataires pourront ainsi donner un sens à l'avenir de leurs biens : le Fonds de dotation peut se charger de conserver la propriété de sites naturels remarquables et en confier la gestion aux Conservatoires. Il peut également recevoir tout patrimoine matériel ou immatériel dont la valorisation permettra de soutenir l'action des Conservatoires et de protéger et gérer des espaces naturels. Toutes ces donations sont exonérées des droits de mutation. Cet appel est également relayé sur le site Internet de la Fédération.  
[www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)



CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE SAVOIE

Le Prieuré - BP51  
73372 Le Bourget-du-Lac Cedex  
Tél : 04 79 25 20 32  
Fax : 04 79 25 32 26  
[info@patrimoine-naturel-savoie.org](mailto:info@patrimoine-naturel-savoie.org)  
[www.patrimoine-naturel-savoie.org](http://www.patrimoine-naturel-savoie.org)